

Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band: 15 (1925)
Heft: 1-3

Rubrik: Notes de folklore du "Consevateur suisse" [suite] : volume V [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes de folklore du «Conservateur suisse». (Suite.)

Volume V. (Suite.)

Vaud. *Ormont-dessus. Lampe primitive.* Elle sort et reparoit vingt minutes après, tenant une lampe, où une énorme mèche nageoit dans du beurre fondu, selon l'usage du pays. (p. 220.)

Capture nocturne des truites, à l'aide d'un sabre et de poêlons flamboyants. Alors ces deux hommes entrèrent jusqu'à la ceinture dans le courant et marchèrent à dix pas l'un de l'autre; le premier tenoit le *poêlon flamboyant* de la main gauche et son *sabre* de la droite; dès qu'une truite, attirée par la lueur de la flamme paroissoit à fleur d'eau, il lui assénoit un grand coup de sabre, qui la partageoit en deux ou qui la blessoit à mort; son second . . . portoit un *cerceau*, afin d'arrêter le poisson pourfendu et entraîné par le courant et sabroit à son tour le malheureux animal quand il échappoit à l'estocade du premier . . . A mesure que la poix se consumoit, un garçon, resté sur la berge, fournissoit un nouveau combustible. (p. 223.)

Valais. *St Branchier. Transport des engrais.* Les habitans engraisent soigneusement leurs terres et voici la manière dont il transportent leur engrais: deux grands *sacs de toile*, placés sur chaque flanc du mulet et attachés vers le milieu sur le bât, sont remplis de fumier, le conducteur est assis en travers et va souvent déposer sa charge à une lieue et demi de l'endroit où il l'a prise. (p. 236.)

Lidde. Séchage du blé. Ce qui frappe le plus les voyageurs, ce sont de vastes étendages, composés de longues *perches*, placées en travers et par étages sur d'autres perches qui leur servent d'appui; voici leur usage: comme à l'époque de la moisson la terre est humide et les rosées très abondantes, le bled qu'on vient de couper ne sauroit mûrir et sécher sur la place; pour suppléer à cet inconvénient, on le lie en javelles, et on le suspend à ces perches où il sèche bientôt au grand air, puis on l'enlève des étendages pour le battre en grange; on fait de même et pour la même cause dans quelques vallées du pays des Grisons.

Vaud et Fribourg. *Le siège du Château d'Amour.* Il existe une ronde villageoise, qu'on entend encore chanter dans les vignes de la Vaud, et qui, en temps de vendange se répète quelquefois de bande en bande, des faux bourgs de Lausanne au pont de Vevey: elle commence par ces mots:

Château d'amour, te veux-tu pas rendre?

Veux-tu te rendre, ou tenir bon?

La plupart de ceux qui la chantent, ne savent pas qu'elle est un monument poétique des anciennes mœurs du Pays de Vaud, et qu'elle s'est conservée, comme un souvenir d'une fête populaire, dont l'institution remonte peut-être à un temps fort reculé. Dans divers villages soit Fribourgeois, soit Vaudois, le *premier dimanche de Mai*, on élevoit une espèce de château en planches de sapin et quelquefois on l'entourait d'un petit fossé; après l'avoir construit, les jeunes gens non mariés se partageoient en deux troupes; l'une devoit attaquer le château et l'autre le défendre du haut de la galerie qui en faisoit le tour. A un signal donné, les assiégeans ayant tous une rose à leur chapeau, entonnoient la chanson du *château d'amour*, et le siège commençoit: de part et d'autre, on se servoit des armes du siècle . . . c'étoient des hallebardes, des piques sans fer, plus tard des armes à feu. Les assaillans prenoient

ordinairement le château par escalade, après quelques heures de siège; ils y mettoient le feu et la journée finissoit par des danses et des libations bachiques, dont la garnison prisonnière faisoit les frais. Quoiqu'on veillât à ce que ce simulacre de guerre et ce siège fictif n'entraînassent aucune suite fâcheuse, l'acharnement des deux partis causoit parfois des accidens funestes . . . Ces malheurs furent cause que la police proscrivit cet amusement comme dangereux, et que le gouvernement de Berne, par un édit de 1543, défendit sous l'amende de cinq florins de *faire des charivaris et des laonneries*. Cet édit apprend que l'ancien nom de cette fête villageoise étoit *laonnerie* . . .

Le siège du *château d'amour* se faisoit aussi autrefois dans la ville de Fribourg, mais d'une manière moins dangereuse et plus galante: sur la grande place paroissoit une forteresse en bois, ornée de chiffres d'emblèmes et de devises analogues à l'esprit de la fête: chargées de la défense du château, les plus jolies filles de la ville et des environs montoient sur le donjon. Les jeunes garçons, en costume élégant, venoient en foule les assiéger. La musique sonnoit la charge en jouant les airs les plus tendres. De part et d'autre il n'y avoit pour armes que des fleurs: on se jetoit des bouquets, des guirlandes, des festons de roses; et quand cette innocente artillerie étoit épuisée, quand le donjon et les glacis étoient jonchés des trésors de Flore, on battoit la chamade. Le château arboroit le drapeau blanc, la capitulation se régloit; et l'un des articles étoit toujours que chacune des quatorze amazones qui formoient la garnison prisonnière choisissoit un des vainqueurs et payoit sa rançon en lui donnant *un baiser et une rose*, ensuite les trompettes sonnoient des fanfares. Les assiégeans montoient à cheval et se promenoient dans les rues; les dames, dans leur plus belle parure, du haut des fenêtres, les couvroient des feuilles de roses et les inondoient d'eaux parfumées: la nuit amenoit des illuminations, des festins et des bals. C'étoit vraiment une scène de l'ancienne chevalerie . . . La fête étoit d'autant plus agréable que l'ordre le plus sévère y étoit scrupuleusement observé, et qu'elle se passoit sous les yeux des pères et des mères, attentifs à maintenir la décence au milieu du bruit et la courtoisie à côté de la joie.

(p. 425—428.)

Fribourg. Chalamala. La cour de Gruyère . . . a eu ses bouffons pendant plusieurs siècles, le dernier s'appeloit *Girard Chalamala*, il vivoit sous le comte Pierre V dont il étoit le maître-d'hôtel et il mourut à son service. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'une imagination proportionnée, il avoit rassemblé toutes les traditions du pays, tous les récits des vieillards, tous les contes superstitieux des bergers et il étoit devenu le livre vivant de la contrée. Il s'étoit choisi, parmi les hommes les plus gais et les plus spirituels de la Gruyère, un conseil avec lequel il délibéroit gravement sur des bagatelles: ce conseil qui ne s'assembloit que les jours des grandes fêtes, après le banquet d'usage, connoissoit du carnaval, des mascarades, des charivaris, des jeux militaires et principalement celui qui se nommoit le *siège du château d'amour*: les tours des pages, les couleurs des demoiselles du château, les maris qui se laissoient battre par leurs femmes, et la composition des coq-à-l'âne étoient aussi de son ressort.

(p. 429—430.)

Tantôt Chalamala récitoit les dangers de la chasse de l'ours et du bouquetin . . . Il ne manquoit pas d'ajouter que *l'esprit de la montagne* se vengeoit tôt ou tard par quelque mauvais tour de ceux qui tuoient les chamois

de son Alpe; que les *L'ées* emportoient dans leurs cavernes souterraines les jeunes vachers qui abandonnoient le soin de leurs troupeaux pour chercher des nids de perdrix blanches, et que des *gnômes* effrayans écartoient les hommes avides de la mine d'or du Rubli et de la grotte des cristaux du Dunghel: sans oublier le fameux *corbeau* porté dans les armoiries des seigneurs de Corbières . . . corbeau assez poli pour laisser tomber de son bec un *anneau d'argent*, chaque fois qu'il devoit naître un *fils* dans la noble famille, et un *anneau d'or* quand c'étoit une *filie*. (p. 432—433.) J. R.

La Fête historique de Champéry.

Un peu partout, en Suisse, et en tout premier lieu en Suisse romande, on a, ces dernières années, fondé des groupes dans le but de tirer de l'oubli les anciennes coutumes du pays, et surtout de faire porter, à certaines manifestations, les pittoresques costumes des ancêtres. Ces entreprises patriotiques ont immédiatement rencontré la sympathie du peuple tout entier, et il n'y a pas de doute que d'ici à quelques années, nous aurons dans tout le pays des groupements organisés portant les anciens costumes et chantant la chanson populaire. L'idée est lancée et trouve un écho sympathique dans tous les cantons.

Le val d'Illiez est un de ceux qui contient de vrais trésors en antiquités. Et c'est chez les particuliers que tout cela est conservé. Des channes et assiettes en étain, des gobelets et autres utensiles en bois, et enfin de magnifiques costumes de femmes et d'hommes, ces derniers, civils et militaires, se trouvent presque dans toutes les maisons. La vallée est peuplée d'une belle race d'hommes forts et grands, et nombreux étaient ceux qui avaient servi dans les armées de Napoléon. Un livret de service de la garde royale de 1816, des feuilles de route et autres papiers militaires sont conservés jalousement. Les femmes sont fines et jolies, et elles portent avec fierté le costume de soie brodé, qui est transmis de génération à génération.

La première revue historique de Champéry date de 1897. Elle fut organisée tout d'abord à l'intention des gens de la Vallée. Elle prit bientôt de l'extension et est entrée actuellement dans les mœurs, au grand plaisir aussi des hôtes du village, des Valaisans et de tout le peuple suisse.

Il va sans dire que l'organisation de pareilles manifestations rencontre des difficultés innombrables. Mais grâce à la prévoyance et l'énergie de MM. les frères Exhenry, Defago et Berra, fonctionnaire postal, tout peut être mené à chef.

L'été dernier a eu lieu à Champéry cette traditionnelle fête historique. Dès le matin, on est accouru de partout, et nous avons compté près de la gare, 25 auto-cars et automobiles, venant la plupart du pays de Vaud, mais aussi de Neuchâtel et de Genève. Le chemin de fer électrique avait organisé plusieurs trains spéciaux. Le temps fut très agréable.

A deux heures précises, le cortège se mit en marche, en descendant le village. En tête venaient les grenadiers de l'Empire, d'imposants soldats à l'allure martiale. Puis suivaient la musique, le groupe de la noce, les chars avec le trousseau et les fileuses, deux bonnes vieilles très sympathiques et les habitants du village. Ce fut tout à la fois imposant et charmant, sérieux et gai, et nous comprenons parfaitement l'attrait qu'exerce cette intéressante exhibition. Les Bernois promènent leur ours en cortège; à Champéry, ce fut une chèvre qui eut cet honneur.